DEMANDE

D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE (1) DE PROLONGATION D'OUVERTURE (1)

Mr Pooster le Maire, Je soussigné (2) Mre ALCETEGARAY Bénédicte	
agissant en qualité de 6-Présidente de l'association ABC ai l'honneur de solliciter l'autorisation :	
- d'ouvrir un débit temporaire de la sale poly volente du 23 juin 2024 10	de Castégorie h au 23 juin 2024 20h à l'occasion de :
- de tenir mon établissement ouve	rt la nuit
du au	jusqu'àheures
pour le motif suivant :	
Veuillez agréer, Me Poustis le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux. Le 17 seun 2094 (Signature)	
ARRÊTÉ DU MAIRE (1)	
Je soussigné, Maire de CASTETIS Vu l'article 2542-8 du Code général des collectivités territoriales; Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique; Vu les articles 2212-1, 2212-2 et 2214-4 du Code général des collectivités territoriales; Vu les arrêtés préfectoraux; Vu la demande ci-dessus, ARRÊTE: Article premier M Beredicke ACCETCERRAY - est autorisé à ouvrir un débit temporaire 1 et la dategorie à la polle polyulate du 23/06/2014 à 101 au 23/06/2014 jusqu'à 20 heures à l'occasion de la fate des codes du RPJ ARGAGNON-BALANSUN-CASTETIS - est autorisé à prolonger l'ouverture de son établissement	
dans la nuit du	
pour le motif suivant	
à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.	
Fait à _QAS1	
Le Maire, CASTE	
AVIS DU MAIRE (1)	AVIS DES SERVICES DE POLICE OU GENDARMERIE
FAVORABLE DÉFAVORABLE à la demande ci-dessus. Date : Le Maire,	FAVORABLE à la demande ci-dessus. Date : L'officier de police ou de gendarmerie,